ANNEXE :

ELEMENTS RELATIFS A L'ASSAINISSEMENT A FOURNIR DANS LE DOCUMENT D'URBANISME

(dans toutes les situations)

A un territoire communal correspond un ou plusieurs systèmes d'assainissement collectif (système de collecte aboutissant à une station de traitement des eaux usées). Dans tous les cas (collectivité directement compétente ou non sur le système d'assainissement, système partagé ou non avec d'autres collectivités...), **pour chaque système d'assainissement concerné, devront être fournis les éléments d'information sur les équipements d'assainissement et de gestion des eaux usées répertoriés dans les rubriques et tableaux suivants**. Ces éléments se trouvent normalement dans le schéma directeur d'assainissement si celui-ci a été récemment élaboré. À défaut, il convient d'effectuer une actualisation du schéma.

1) Eléments cartographiques:

Pour chaque système d'assainissement :

- Carte des réseaux (réseaux actuels, projetés, déversoirs d'orage, postes de relèvement, bassins d'orage)

- Carte de localisation de la station d'épuration et du rejet dans le milieu récepteur avec le nom du cours d'eau (même s'ils ne sont pas situés sur la collectivité concernée)

Quand la commune comprend plusieurs systèmes d'assainissement (c'est le cas lorsque ses eaux usées sont traitées par plusieurs stations d'épuration), cette carte doit reporter les limites de ceux-ci

2) Données relatives aux stations d'épuration de chaque système:

2-1 Renseignements généraux :

Renseignement à fournir	Exemple, commentaires..
Station d'épuration (nom et adresse):	«commune et lieu dit...»
Maître d'ouvrage (nom, adresse du siège, responsable):	« mairie, syndicat, communauté de communes.. »
Dates de construction, et des travaux d'extension ultérieurs le cas échéant :	« date précise, à défaut année de mise en service»
Régime administratif	Date et N° de l'acte administratif
Type, et traitement, en place et en projet (avec planning) :	« Boues activées, lit bactérien, lagune, lits plantés de roseaux... », « traitement primaire, secondaire, tertiaire »
Capacité actuelle de traitement: en pollution et en hydraulique *(capacité nominale)*	En EH (sur la base de 60g de DBO5 par jour et par habitant) et en m3/j.
Débit de référence de la station	Défini en accord avec la police de l'eau. L'objectif est qu'il corresponde au percentile 95 annuel des débits arrivant à la station.
Débit maximum admissible	En m3/heure
Flux de pollution liés aux activités raccordées	En kg de DBO5/jour Autorisations et conventions de rejet
Capacité de déversement attribuée à la commune (cas de station intercommunale, présenter la convention de déversement) :	Nombre d'EH maximal, flux hydraulique maximal en m3/jour et en m3/heu

2-2 Fonctionnement de la station :

Renseignement à fournir	Exemple, commentaires..
Performances de la station d'épuration	appréciation au regard des résultats de l'autosurveillance, ou du suivi de la MAGE le cas échéant
Problèmes éventuels observés pour la station :	« surcharge hydraulique de XXX%. Surcharge en pollution de XXX % Déficience de traitement, Insuffisance du traitement des boues, Nécessité de mise aux normes (travaux..) Nécessité de remplacement total de la station..
Volume journalier moyen	En m3/jour (en incluant les déversements)
Percentile 95 des débits entrants	En m3/jour (en incluant les déversements)
Marge hydraulique de la station	Positive ou négative, en m3/jour
Flux de pollution journalier moyen en DBO5	En kg de DBO5/J
Flux de pollution journalier maximal en DBO5	En kg de DBO5/J
Marge en traitement de pollution de la station	Positive ou négative, en kg de DBO5/jour, et en EH
Eventuellement : caractéristiques du fonctionnement pour d'autres paramètres (DCO, MES, NKT, PT)	Notamment : -en fonction de l'obligation ou non de traiter certains paramètres (ex azote et/ou phosphore) -selon la part des effluents industriels dans la charge totale.
Conclusions de l'étude diagnostic, et suite donnée par le maître d'ouvrage	**« programme pluriannuel de travaux » « échéancier »**

2-3 Données relatives aux réseaux :

Renseignement à fournir	Exemple, commentaires..
Réalisation de l'étude diagnostic	« Oui, Non », si oui, « année »
Type du réseau :	« unitaire XXX%, x Km, séparatif XXX%, x Km »
Bassins d'orage :	Localisation, et volume
Déversoirs d'orage	Localisation, capacité, équipement
Postes de relèvement	Localisation, capacité
Evaluation de la part des eaux claires parasites dans l'effluent entrée de station	En m3/jour, et en % du volume journalier moyen en temps sec
Equipement et fonctionnement des réseaux	- équipement : autosurveillance des déversoirs d'orage, conception du réseau pour le temps de pluie - fonctionnement (collecte, déversements, anomalies...) : appréciation au regard des résultats de l'autosurveillance, de l'étude diagnostic, de la MAGE le cas échéant, ou des observations de terrain.
Conclusions de l'étude diagnostic, et suite donnée par le maître d'ouvrage	**« programme pluriannuel de travaux » « échéancier**

2-4 Données relatives à l'urbanisation :

Le nombre d'équivalents habitants à prendre en compte est la somme du nombre d'habitants plus les équivalents des rejets industriels (calculés sur la base du flux de pollution maximal autorisé dans les autorisations de raccordement avec 1 EH = 60 g DBO5/Jour).

A fournir impérativement pour un système d'assainissement :

	Situation actuelle		Situation à terme (occupation complète des zones desservies)	
	domestiques	industriels	domestiques	industriels
Nombre d'équivalents-habitants (à distinguer le cas échéant par zone : ZAC, bourg, hameau…)				
Total :				